Accusé de réception en préfecture 038-213805633-20200212-2020-007-BF Date de télétransmission : 25/02/2020 Date de réception préfecture : 25/02/2020



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 12 FEVRIER 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-007 /7-1-1-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 16 JANVIER 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 27 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents: Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J.L. BALLY, A. BLANCANEAUX, M. CHASSON, J. COUTURIER, M. DE JAHAM, A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, J. VIAL, D. ZAMBON

Représentés: R. REVIL, L. MOGORE L.TRICOLI. N. CHARLETY

Absent: A. COLLIN, J. ROBERT

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

OBJET: FINANCES / BUDGET PRIMITIF: Vote des budgets primitifs 2020 budget

annexe réseau de chaleur

Rapporteur: Y. Allardin

EXPOSE: Le Budget Primitif 2020 est soumis au Conseil Municipal pour approbation conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1611-1 et suivants.

Il est rappelé que par délibération en date du 25 septembre 2019, le principe d'un vote du Budget annexe réseau de chaleur <u>par nature</u> a été retenu.

Le 18 décembre 2019, conformément aux dispositions de la loi 92.128 du 6 février 1992, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2020.

L'équilibre du Budget annexe réseau de chaleur, pour l'exercice 2020, s'établit ainsi (premier budget voté):

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	0	0
Section d'investissement	350 000	350 000
TOTAL BUDGET 2020	350 000	350 000

Accusé de réception en préfecture 038-213805633-20200212-2020-007-BF Conseil municipal du mercredi de léétransmission : 25/02/2020

Le budget annexe réseau de chaleur est voté par chapitre, en fonctionnement comme en investissement, avec l'opération suivante :

n°28 : chaufferie bois

PROPOSITION:

Vu l'avis de la Commission Economie, Finances et Administration Générale en date du 3 février 2020;

Le rapporteur propose au Conseil Municipal:

D'approuver le budget primitif 2020 du budget annexe Réseau de Chaleur.

DECISION: La proposition est ADOPTEE à 30 voix POUR et 1 OPPOSITION (J. VIAL) AINSI FAIT ET DELIBERE

> Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations Acte certifié exécutoire depuis son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,